**LES RENCONTRES & DEBATS DE POL’ETHIQUE**

**PERSEVERANCE DU FAIT JUIF**

**Avec Danny TROM autour de son livre sur la Meguilat Esther (ME)**

RESUME

 **Présentation & questions de Nicolas WEILL**

Nicolas Weill a rendu un vif hommage au travail « admirable » de Danny Trom. Il a fait l’éloge de la qualité de son information et de la prouesse que représente sa mise en forme. Il a salué la publication de sa thèse comme un événement et un acte politique en soi. La recherche de Danny Trom se situe dans la continuité des travaux de Y.H. Yerushalmi et concerne l’aspect politique de la mémoire juive. Il voit dans la ME la matrice de l’agir politique des Juifs en *galout,* hypothèse étayée par les sources de la Tora et du talmud, qu’il exprime dans le langage des sciences humaines. Les études juives traditionnelles s’ouvrent ainsi aux interrogations actuelles de la science et de la société, en résonance avec les objectifs de POL’ETHIQUE. La présentation brillante et perspicace de Nicolas Weill a inauguré cette 1e séance du séminaire, en éclairant les débats par ses questions.

**Sur la notion de politique juive**

La politique juive en temps d’exil reposerait sur une « alliance verticale » avec le représentant du pouvoir, réputé gouverné par la volonté divine, et offrir les mêmes possibilités de protection et d’intercession. Le peuple juif privé de souveraineté sur sa terre a pu maintenir son existence en étant *Serviteurs des rois et non pas serviteurs des serviteurs* (titre de l’article de Yerushalmi sur « quelques aspects de l’histoire politique des Juifs ») comme l’illustre le récit de la ME, au temps de l’exil de Babel. Le modèle du « gardien protecteur » gouverne la conduite du collectif juif aussi bien en exil, que depuis qu’Israël prend le relais du monarque et intervient en faveur des Juifs de diaspora. C’est la thèse de Danny Trom.

En premier lieu, Nicolas Weill a cherché à circonscrire la notion de « politique » telle que la manie Danny Trom. Une telle analyse de la ME tient-t-elle compte de toute la tradition ? La « politique juive » telle qu’elle ressort de « l’axiomatique du gardien » présuppose un contexte d’urgence (cf. Carl Schmitt), elle n’est que réactive et relève de la survie.

Ceci permet à Danny Trom d’opposer Pourim à Pessach. La ME décrit une situation dans laquelle les Juifs sont contraints de se débrouiller seuls *( lehishtadel* ), tandis que dans l’Exode, Dieu est intervenu directement (*ani velo malakh*). Mais Pourim pourrait être comparé à Kippour comme le laisse entendre la scansion du mot que les rabbins n’ont pas manqué de commenter (*ke- pourim*) ?

Est-ce qu’il ne s’agit pas d’une conception de l’histoire qui s’acheminerait vers la sécularisation ? La lecture sécularisée de la ME réduit la souveraineté à un état d’exception, elle est commandée exclusivement par un souci défensif. La sécularisation induit une idée de progrès ou de déclin. Postuler l’origine de la souveraineté propre à Israël uniquement sur le mode de l’exception pour la survie n’est-ce pas « un rejet du politique » ?

Dans la Tora en général et dans le Lévitique en particulier, apparaît un autre type de souveraineté, fondée sur la centralité du sacrifice, qui s’appuie sur l’agir humain en relation et en écho à la manifestation de Dieu dans l’histoire. L’acte (*lehishtadel*) ne s’inscrit-il pas dans la matérialité du monde, du corps, de la voix, par la *mitzva* et la prière ?

**Sur le principe de « l’alliance royale » et du « dédoublement » du roi**

Un autre exemple questionne l’espace limité dans lequel Danny Trom semble enfermer la notion de politique juive. Selon le principe de « l’alliance royale » (emprunté à Yerushalmi), fondée sur la croyance en un « gardien » protecteur du peuple juif, qu’il soutient tout au long de son commentaire, le monarque en exercice serait le double terrestre de Dieu, roi de l’univers, qui lui confère son pouvoir. Mais alors que dire de ce dédoublement face à « un Assuérus fou, déviant ou usurpateur » conduisant son peuple à sa perte comme le décrivent certains commentateurs ?

**Sur la crise du modèle de « l’alliance royale » et ses conséquences**

On doit à Yerushalmi d’avoir identifié le modèle récurrent de l’ « alliance royale », chez les Juifs en exil, vivant avec le sentiment de compter sur la protection du souverain local, contre les menaces du peuple. Or cet historien constatait que ce modèle avait modelé durablement les mentalités juives de l’Ancien Régime, malgré le *geroush* sépharade (expulsion des Juifs d’Espagne) et demeurait persistant, malgré la Révolution française et jusqu’à l’époque moderne.

La crise du modèle est avérée au 20e siècle avec les menaces, persécutions et politiques d’extermination émanant de l’Etat. Tandis que l’opposition aux politiques publiques anti-juives venaient d’initiatives populaires, étaient issues de la société, procédaient de la résistance de quelques-uns aux mesures générales coercitives, instituées par le pouvoir d’alors.

En ce sens H.Arendt évoque un « retournement d’alliance » qui, faute d’être aperçu, n’aurait pas permis de mesurer que l’ancienne alliance royale était périmée et devait être remplacée par une alliance reflétant le nouvel ordre social ( cf son article sur les rafles de 1942 dans la revue *Aufbau* )

Néanmoins, même ce contre-modèle paraît aujourd’hui inadapté puisque l’on voit l’antisémitisme resurgir en Europe, à partir de la société, face à « un Etat redevenu défenseur ». C’est là l’objet du livre suivant de Danny Trom intitulé *La France sans les Juifs* qui n’est pas en discussion ici.

Toutefois, dans son étude sur la ME, rien ne transparaît du caractère obsolète de l’alliance royale qui est même actualisée par l'Etat d'Israël, relayant « jusqu'à nouvel ordre » la fonction du « gardien ».

Des chercheurs juifs contemporains ont promu « une vision alternative du politique » (S.Eisenstadt, sociologue israélien, *Le retour des Juifs dans l’histoire ;* les travaux en France de S.Trigano). Certaines voix au sein du judaïsme orthodoxe se sont élevées contre le sionisme politique (cf Aviezer Ravitzky, *History & faith*), au motif notamment qu’il précipitait la fin des temps (*de'hikat ha-quetz*). Est-ce un refus du politique ou la revendication d’une autre option ?

Danny Trom se réfère au « fait juif » tel que le définit Jean-Michel Salanskis ie comme un accomplissement irrécusable dont les conséquences restent impensées. L’expérience juive intégrant l’exil déterminerait –elle un autre modèle politique à opposer à celui de l’État-nation ? Et lequel ? Quel rôle joue le territoire, la terre, dans la politique juive ?

**Sur les sources mystiques et les modalités d’interaction du divin dans l’agir politique**

Les commentaires kabbalistiques de la ME ont été écartés des sources étudiées, ainsi que le traité talmudique Meguila [pourtant abondamment cité par DT !]. Cela implique-t-il l’idée que Dieu doit se retirer pour préserver l'agir du peuple ? Le lien à Dieu et l'agir politique ne sont-ils pas pensables d'un même tenant fût-ce sur le mode du paradoxe ?

 ET